QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN?

PEPS*III: ateliers pour les classes de CM1 et CM2 organisés par le Syndicat mixte du SCoTAM* et le CAUE 57* en partenariat avec l'Éducation Nationale (DSDEN57) et le Parc naturel régional de Lorraine à destination des écoles situées sur la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et la Communauté de Communes Houve et Pays Boulageois.

De quoi s'agit-il?

La classe produira deux cartes géographiques au format A0*, correspondant au territoire de la commune ou d'un quartier et rendant compte de la perception par les élèves (carte sensitive) de leur cadre de vie actuel (carte n°1) et futur (carte n°2). La classe réalisera une production multimédia de présentation du projet. Les productions seront présentées et exposées par toutes les classes participantes lors d'une journée de restitution et d'échanges avec les élus des communes concernées, des professionnels de l'éducation et de l'aménagement du territoire.

Ressources et aides mises à disposition de l'enseignant

Deux journées de stage dédiées au projet seront proposées aux enseignants. L'intervention dans les classes du Syndicat mixte du SCoTAM et du CAUE de la Moselle permettra d'expliquer la méthodologie et les démarches pédagogiques à privilégier : une demi-journée de visite sensible des espaces autour de l'école et une journée d'ateliers ludiques sur l'aménagement du territoire.

Des cahiers pédagogiques « Où habiterons-nous en 2031 ? » réalisés par L'Ariena* complèteront la réflexion des élèves.

Les fonds de carte format A0 et les calques pour les productions des élèves seront fournis par le Syndicat mixte du SCoTAM et le CAUE 57.

Intérêts pédagogiques

Supports motivants pour les acquisitions de compétences et connaissances dans différents domaines et disciplines : **géographie**, histoire, sciences, français, arts plastiques, **usage des outils numériques**.

Un projet pluridisciplinaire au cœur de l'EDD





Récompenses

Une journée d'échanges entre les classes participantes, les élus des communes concernées, des professionnels de l'éducation et de l'aménagement du territoire : transports et animations pris en charge par le Syndicat mixte du SCoTAM, le CAUE et la DSDEN.

Dotation pour la classe de matériel pédagogique.

Qui peut participer?

Les classes de CM1 ou CM2 des écoles situées sur le territoire de la CC du Pays Orne Moselle (3 classes) et sur le territoire de la CC Houve et Pays Boulageois (5 classes).

Comment participer ?

Candidature par courriel à <u>guy.chatelain@ac-nancy-metz.fr</u>, <u>mamuller@metzmetropole.fr</u> et <u>guenaelle.lebras@caue57.com</u> en précisant les noms de la commune, de l'école, de l'enseignant, le niveau et l'effectif de la classe.

- * PEPS : Projet Expérimental avec le Public Scolaire
- * SCoTAM: Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine
- * CAUE 57 : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle
- * ARIENA: Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace
- * Format A0: 841x1189 m







